

Plan énergie et climat communal (PECC) Intercommunal - Bassins

Présentation à la Municipalité - 22.02.2023

Etat des lieux communal



Objectifs de la séance



- Tour de table
- Introduction : eqlosion, PECC & avancement (15')
- Etat des lieux - Principaux résultats (40')
 - Enjeux d'adaptation
 - Profil énergétique
 - Bilan territoriale
 - Bilan administration
- Prochaines étapes (15') :
 - Sélection des actions
 - Démarche participative
- Divers et questions

Introduction

eqlosion, PECC et avancement

eqlosion est une société à but **non lucratif**. Nous travaillons sur **quatre objectifs** :

Transformer

Nous accompagnons les acteurs privés et publics dans leur transformation (PECC, ACV, stratégie)

Co-créer

Nous développons et déployons des programmes d'idéation, de co-création et des living-labs

Communiquer et mobiliser

Nous donnons envie de participer à un monde plus durable, à un projet collectif grâce à des ateliers participatifs et à une communication adaptée à la thématique de la durabilité

Grâce à ces axes de travail, eqlosion souhaite générer des bénéfices pour la commune, ses habitant-es et ses élu-es. Nous nous appuyons sur l'existant afin de l'amplifier et vous proposons un accompagnement spécifique.



Christelle Giraud

- Conseillère en environnement
- Municipale en charge des infrastructures et de l'environnement, Ville de Gland
- Rôle PECC : pilotage de projet, conseil et stratégie, sensibilisation et accompagnement au changement, rédaction PECC, animation d'ateliers participatifs



Fanny Gabioud

- Diplômée en durabilité et en sciences de l'environnement (UniL).
- Expérience professionnelle à la cellule Énergie et Durabilité de la Commune de Montreux
- Rôle PECC : coordination du projet, conseil et stratégie, rédaction PECC, animations d'ateliers participatifs



Jasmine Bitar

- Ingénieure en énergie et environnement
- Consultante en durabilité et en analyse de cycle de vie et des bilans carbone
- Rôle PECC : Bilan carbone, stratégie et priorisation des actions



Prisca Hoang-Van

- Diplômée en socioéconomie et en gestion d'entreprise
- Spécialisation communication : création de nombreux plans de communication et d'identités visuelles pour des projets de durabilité
- Rôle PECC : stratégie & plan de communication, visuels

Résumé PECC

Le Plan énergie et climat communal (**PECC**) est un programme de soutien technique et financier du Canton de Vaud. Il est destiné **aux communes sans personnel dédié aux questions d'énergie et de climat**



C'est un premier pas pour **répondre aux enjeux énergétiques et climatiques à l'échelle communale**. Il facilite et accompagne le déploiement des plans climats dans les communes vaudoises



Au sein des communes qui s'engagent, le PECC deviendra **un fil conducteur pour la prise de décisions** en matière d'énergie et de climat pour les quatre prochaines années.



Le canton met à disposition des communes un **modèle de plan climat** adapté, des **outils pratiques**, un catalogue de **fiches-actions** et de **formations**, ainsi qu'une **nouvelle subvention** pour un accompagnement technique.

L'accompagnement comprend :

- la création du PECC : état des lieux, objectifs, sélection d'actions adaptées, conseils, rédaction du programme
- le suivi de la mise en oeuvre des actions
- la coordination les démarches avec les partenaires (bureaux externes spécialisés)
- un plan de communication du programme simplifié
- des rendez-vous réguliers et appuis continue : travail administratif, échanges de mails, téléphones, etc.)



L'accompagnement ne comprend pas :

- la réalisation des actions à financer séparément
- la charte graphique, le contenu des supports de communication (ex. flyers), le déploiement de la communication sur les différents canaux

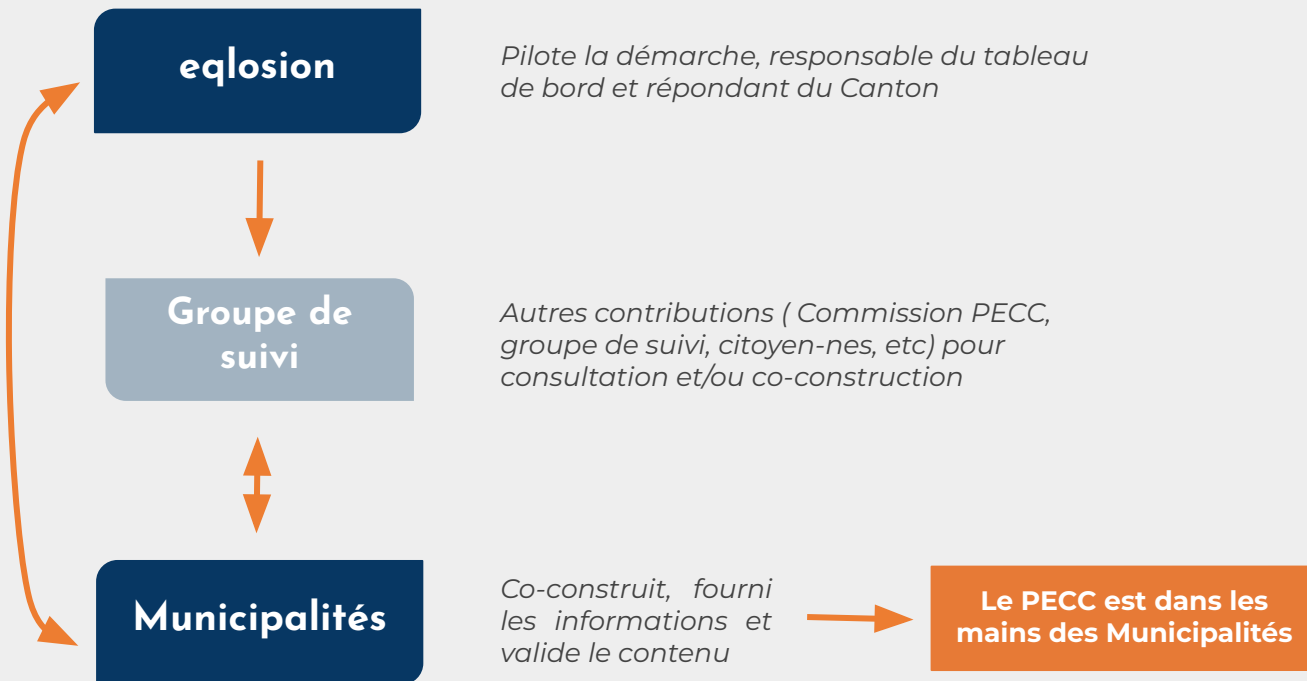


Étapes du PECC



Gouvernance PECC

A chaque étape, eglosion fait une proposition. Le chapitre est ajusté et validé par le(les) répondant(s) des Municipalités et si besoin partagé à d'autres contributeurs. **Le document final est validé par les Municipalités *in corpore*.**



Calendrier

Rendu du document PECC au BuD
pour début juin 2023 !

Février

- Présentation des état des lieux aux Municipalité de Bassins et d'Arzier-Le Muids
- Définition de la vision commune pour 2050 Arzier-Le Muids, Le Vaud et Bassins
- Fixer la démarche participative : date
- Présélection des actions communes selon proposition

Mars

- Planifier et communiquer sur la démarche participative
- Valider les chapitres : vision (3.1), gouvernance (5), communication (6)

Avril

- Démarche participative (au plus tard)

Mai

- Retour démarche participative
- Choix final des actions
- Rédaction et validation du plan d'action

Juin

- Validation du PECC par les Municipalités
- Envoi au Canton (bureau de la durabilité)

Phase 1

Etat des lieux - Principaux résultats

Diagnostic et état des lieux

- Rappel

Sur la base de données issues des outils cantonaux et des informations fournies par la commune, **eqlosion a réalisé un diagnostic communal** identifiant :

- les démarches de durabilité déjà entreprises ;
- les points forts et les points faibles de la commune en matière d'énergie
- deux bilans carbone : territoire et administration et les catégories les plus émettrices ;
- les enjeux d'adaptation aux changements climatiques.

Enjeux d'adaptation

La Commune de Bassins appartient à la zone géographique du plateau. Les évolutions climatiques attendues, les enjeux et les risques liés, sont comparables à ceux des autres communes situées au sein de ce périmètre



Double enjeux :

- limiter les impacts sur les écosystèmes et la biodiversité
- s'adapter au changement climatique et à ses impacts

Etat des lieux

Profil énergétique

Le profil énergétique a été réalisé sur la base de l'outil "*Profil énergétique des communes vaudoises 2021*" et de données transmises par la DIREN.

Le profil énergétique donne des indications nécessaires sur les *consommations et les productions d'énergie*, ainsi que les *potentiels en énergie renouvelable* à l'échelle de la commune.

Il est divisé en plusieurs sections :

- l'état du parc immobilier
- la consommation de chaleur
- la consommation d'électricité
- le potentiel des énergies renouvelables
- un résumé des points forts et faibles de la commune.



- La **consommation moyenne d'électricité** par habitant-e, de 4'053 kWh/an, **est en dessous de la moyenne cantonale** (4'973 kWh/hab/an, 2020). Ceci peut s'expliquer notamment par l'absence de grandes industries sur le territoire.
- La **production d'électricité photovoltaïque a presque doublé en 3 ans**, pour une production de 285 kWh/hab en 2021 (canton : 326 kWh/hab habitant-e en 2021) et La commune dispose d'un **potentiel pour la production d'énergie solaire**.
- La commune dispose déjà d'un **chauffage à distance** et une extension du réseau est prévues



- **67 % du chauffage des bâtiments se fait par des énergies fossiles** (gaz, mazout) et par de l'électricité directe. Pour comparaison, la moyenne cantonale est de 87 % (2021).
- **Plus de la moitié du parc bâti est à assainir**. Cela représente toutefois un grand potentiel de réduction de la consommation de chaleur.
- La commune ne dispose **pas de potentiel pour de la géothermie de faible profondeur ou pour l'énergie éolienne** à valoriser à l'échelle communale selon le guichet cartographique cantonal.

Bilans carbone

Les bilans carbone servent à :

- **Mesurer et connaître les émissions** de gaz à effet de serre (GES) émises à Bassins
- **Soutenir l'élaboration du PECC** en mettant en évidence les activités les plus impactantes

1. Le bilan territorial quantifie les émissions de GES totales du périmètre de la commune de Bassins, en incluant les résident-es, les entreprises et l'administration publique.

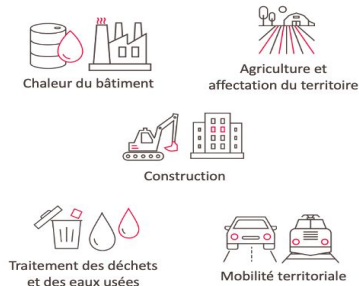
Les bilans du PECC prennent en compte :

- **Les émissions directes** : émises localement, directement sur le territoire communal.
- **Les émissions indirectes** : causées par les activités et les consommations du territoire mais ont lieu hors des frontières communales.

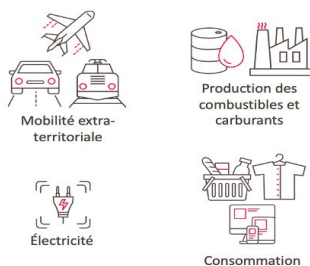
2. Le bilan de l'administration quantifie les émissions liées aux activités de l'administration communale. Les pouvoirs publics ont un contrôle élevé sur ces émissions.

Bilan territorial

Émissions directes



Émissions indirectes

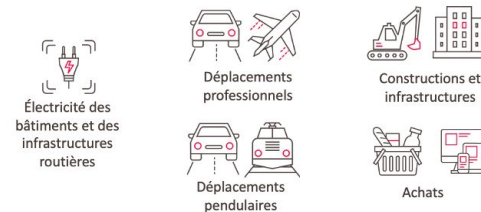


Bilan de l'administration communale

Émissions directes



Émissions indirectes

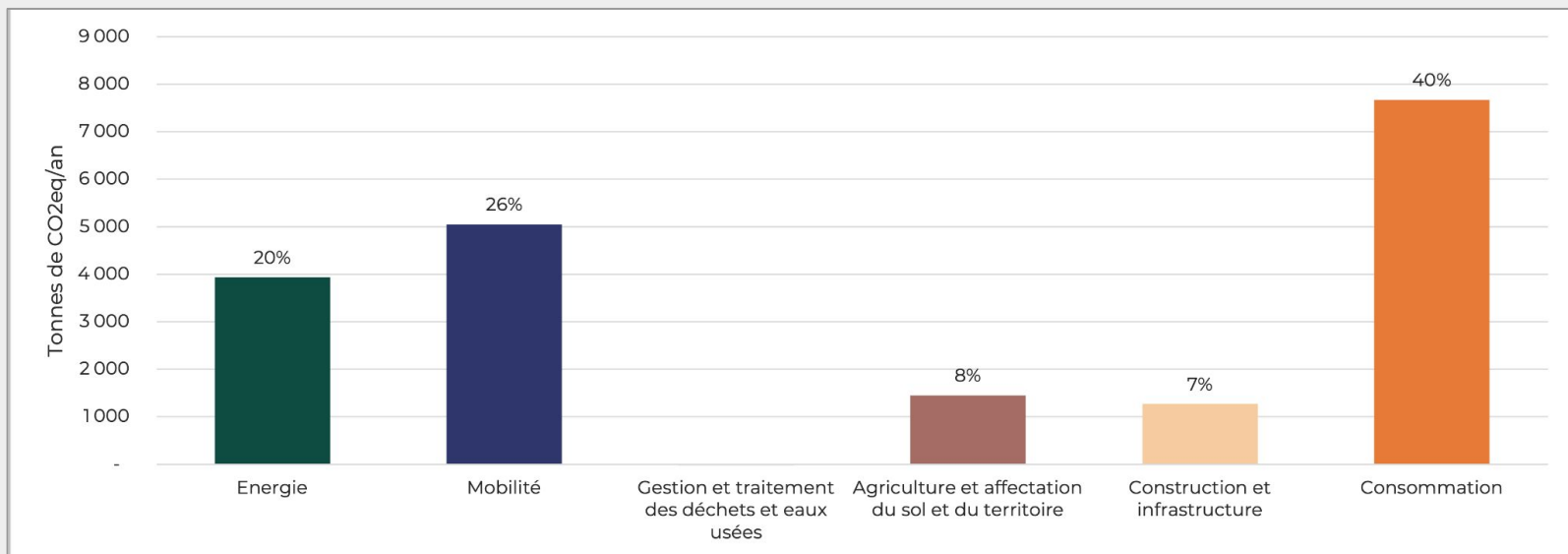


Commune de Bassins pour 2019

- Émissions totales : **19'300 t CO₂eq**
- Par habitant-e par an : **13,8 t CO₂eq**

→ correspond à ~7 aller-retour GVA-NYC par hab/an en classe économique.

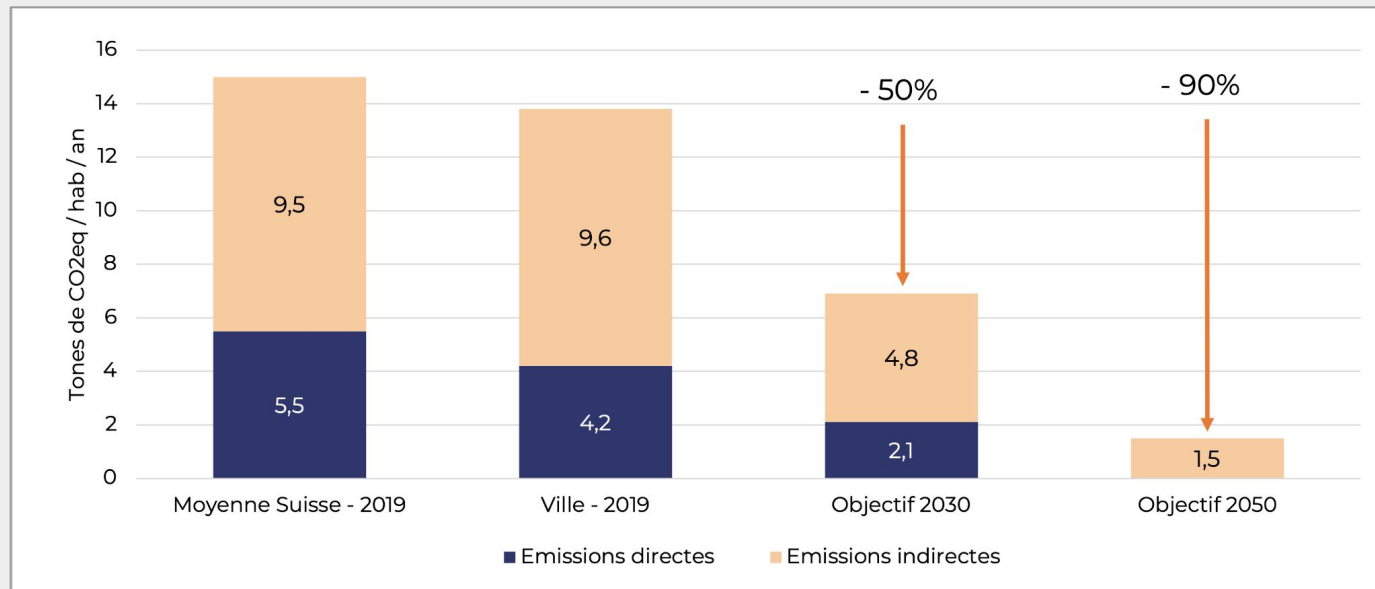
- Le bilan comprend les émissions directes (5'900 t CO₂eq - 30 %) et les émissions indirectes (13'400 t CO₂eq - 70 %).
- Les principales catégories émettrices sont :
 - la consommation (40 %),
 - l'énergie (20 %).
 - la mobilité (26 %)

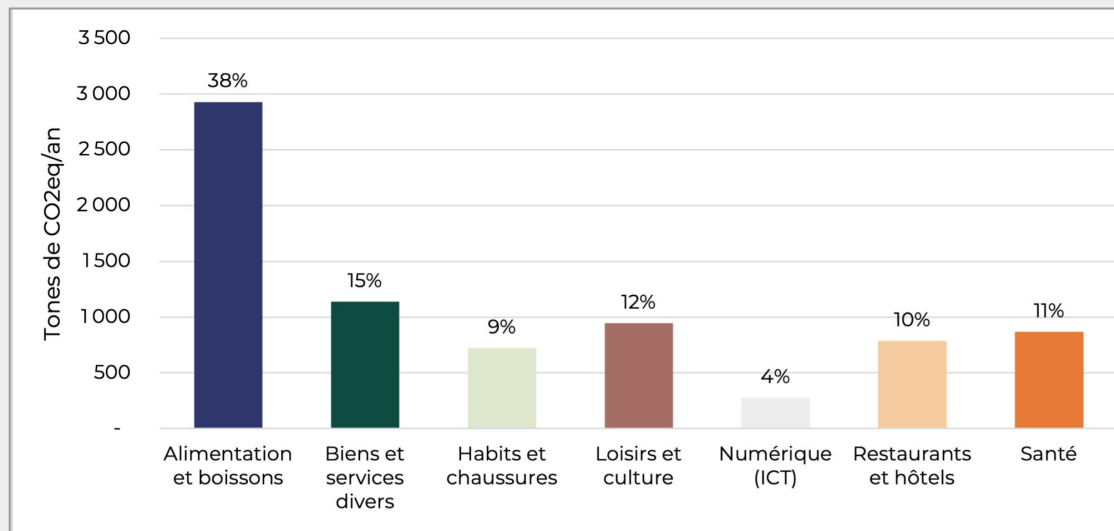


Bilan territoire

Émissions par habitant·e et objectifs 2030-2050

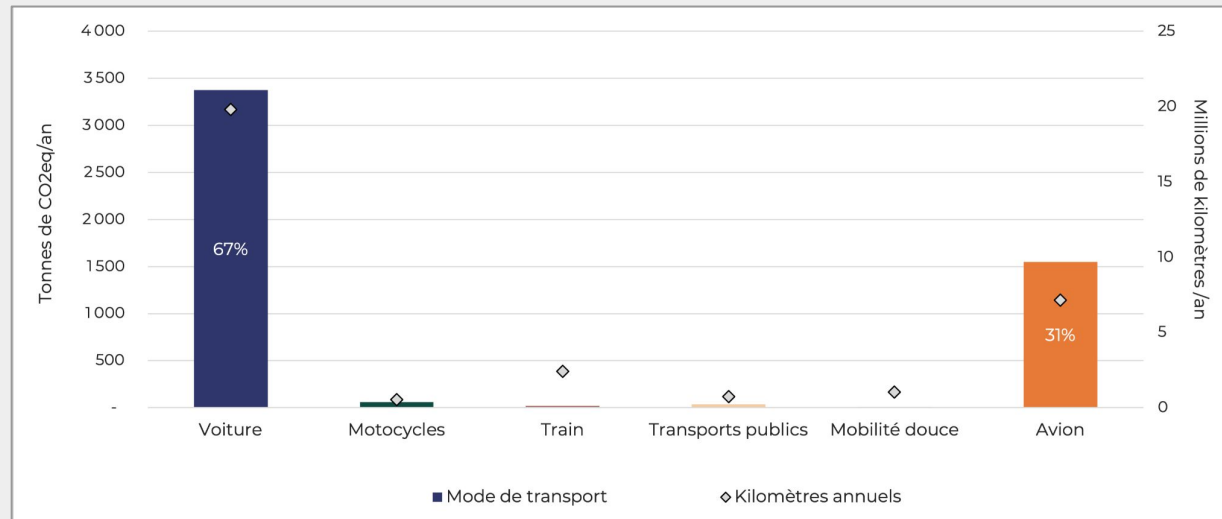
Les efforts de réduction des émissions sont importants afin d'atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale (Accord de Paris) ainsi que par la confédération !





- De par nos modes de vie, une grande partie de notre impact et de nos émissions de GES ont lieu à l'étranger. Notre consommation est dépendante des importations de biens.
- **La consommation représente 5,5 tonnes d'émissions GES par personne et par an.**
- Avec plus de 38 % des émissions dans cette catégorie, c'est l'alimentation qui a le plus d'impact.

Pistes d'amélioration : encourager et sensibiliser la population à l'impact écologique, social et économique de ses consommations, proposer des alternatives simples et dans la mesure du possible, locales.



- **67 %** des émissions de la mobilité sont liées aux **transports individuels motorisés** (pour 62% des km parcourus)
- 31 % la part des émissions de la mobilité sont liées aux *déplacements aériens* des habitant-es
- **2 %**, c'est la **contribution des transports publics** (trains, bus, etc) et de la **mobilité douce** aux émissions liées à la mobilité, pour **9 % des déplacements annuels** !

Pistes d'amélioration : favoriser le report modal. La marche et le vélo pour de courtes distances et les transports en communs (bus et train) pour de plus grands trajets. Favoriser le télétravail lorsqu'il est possible.

Nos déplacements et leurs émissions CO₂

Par personne, en kg d'équivalent CO₂ (kgCO₂e) - Source : mobitool v2.1



Transport local

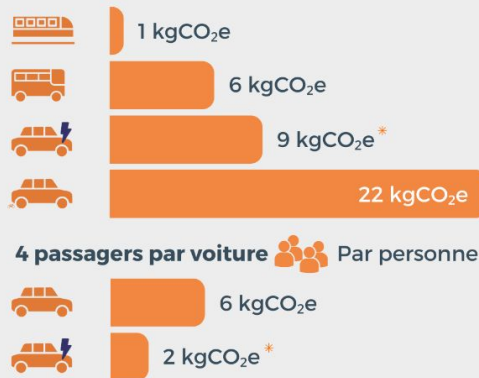
5 km



Transport national

100 km

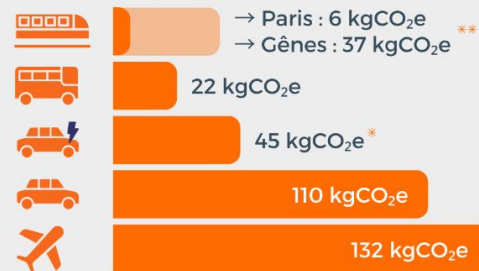
Par exemple, Lausanne → Berne



Transport international

500 km

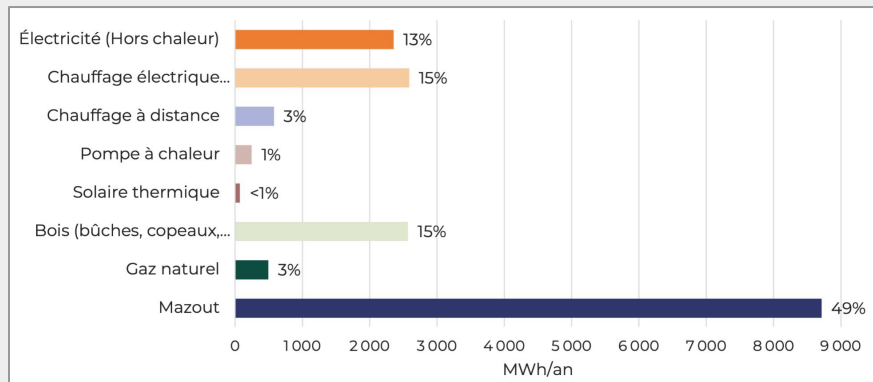
Par exemple, Lausanne → Paris ou Gênes



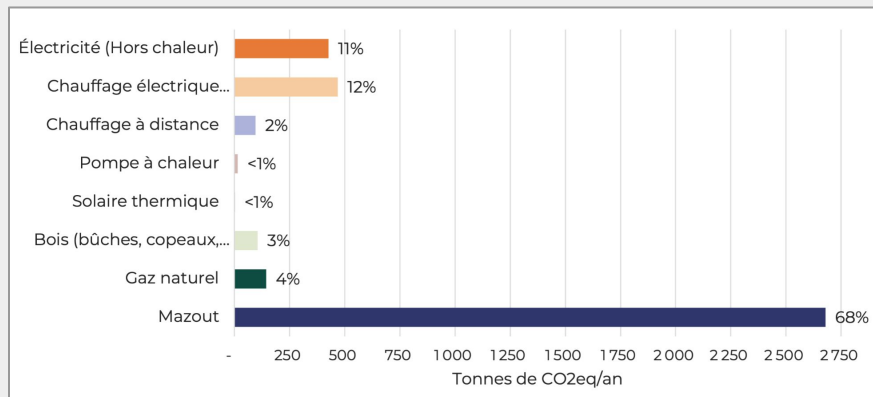
* Les émissions de CO₂ d'une voiture électrique en Suisse (mix électrique suisse).

** Les émissions de CO₂ dues au trafic ferroviaire varient selon le carburant utilisé (électricité, diesel, etc.).

Consommation par agent énergétique (kWh)



Émissions par agent énergétique (t CO₂ eq)



- La majorité des besoins énergétiques sont **remplis avec des énergies fossiles (mazout)** ou des chauffages électriques directs. Ces agents énergétiques sont responsables de **84 % des émissions** de la catégorie
- 11 % des émissions sont liées à **l'électricité** utilisée en dehors de la chaleur (éclairage, cuisine, appareils électroménagers, informatique, etc.)
- Les **agents plus renouvelables** – solaire thermique, PAC CAD et autres – sont peu utilisés et ont un effet faible sur les émissions de GES.

Pistes d'amélioration : encourager la population à réduire leurs consommations d'énergie fossile et à transiter vers des sources renouvelables d'électricité et de chaleur.

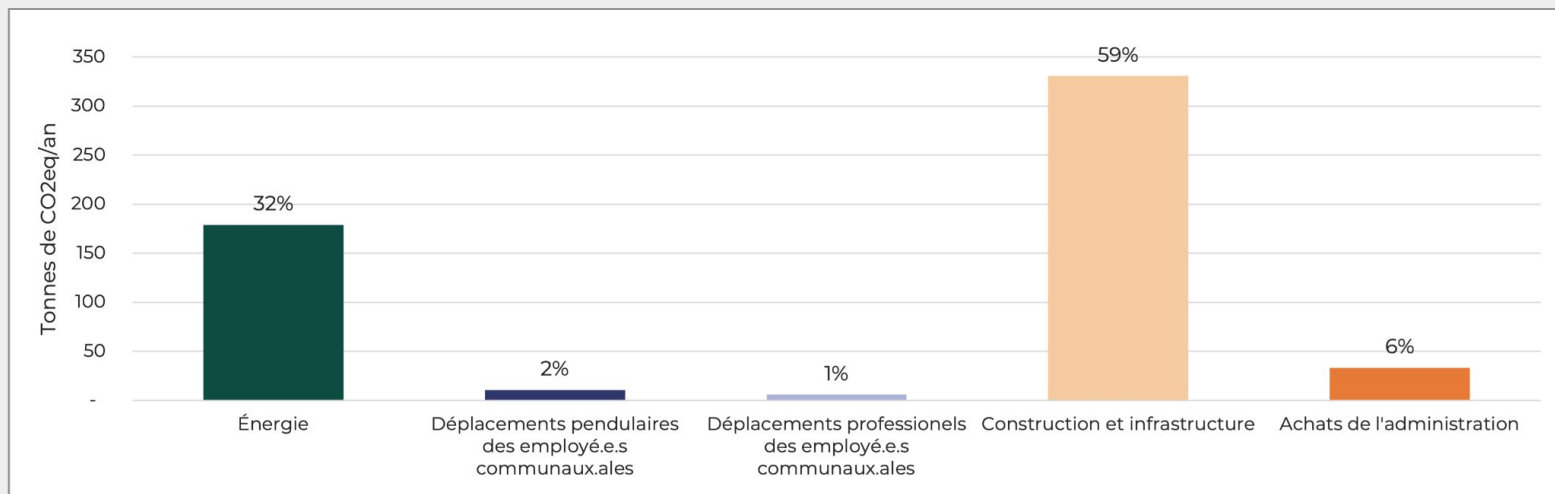
Administration communale de Bassins

- Émissions totales : **560 t CO₂eq**
- Par ETP par an : **34,3 t CO₂eq**

Il se divise en émissions directes (10 t CO₂eq - 40 %) et en émissions indirectes (550 t CO₂eq - 98%).

Les principales catégories émettrices sont :

- Construction et infrastructure (59 %) ;
- Énergie (32 %) ;

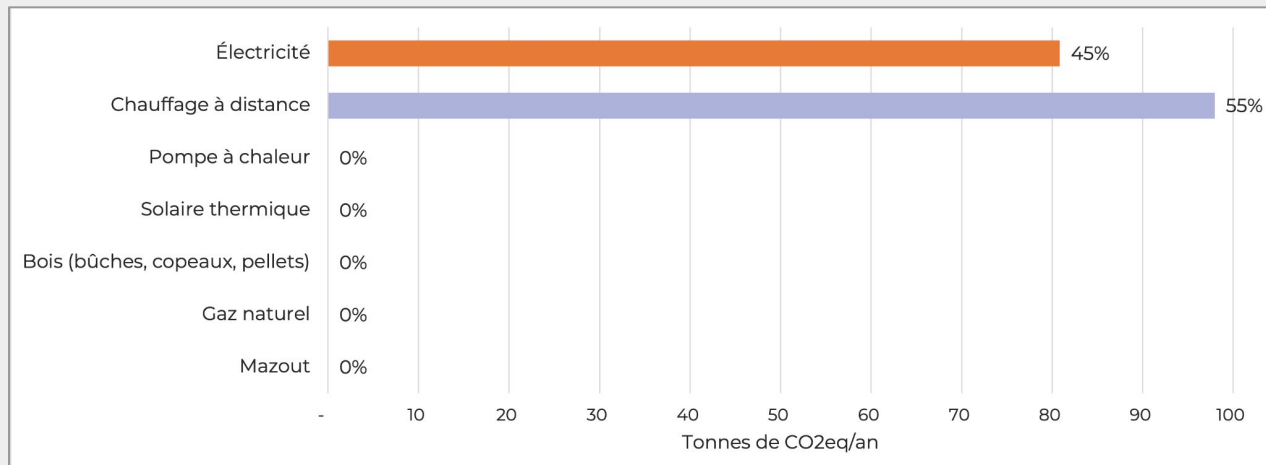


La catégorie **construction et infrastructures** comprend l'investissement pour les routes, les bâtiments et les logements appartenant à la commune et tous les autres travaux de génie civil.

Les investissements dans les routes communales ont l'impact principal de cette catégorie avec deux tiers des émissions. C'est aussi là que la majorité des investissements sont faits.

Construction et infrastructure	Gaz à effet de serre (tonnes de CO ₂ eq)	Pourcentage
Routes	61	11%
Autres travaux de génie civil	-	0%
Bâtiments	270	48%
Total	331	59%

Pistes d'amélioration : prendre en compte tous les aspects d'un projet de construction afin de privilégier les solutions les plus durables et inclure l'utilisation de biomatériaux (ex : bois) et utiliser les outils et labels durables (ex : ecobau et Sméo)



- **55 %** des émissions sont liées à la consommation de *chauffage des bâtiments* communaux :
 - Le **chauffage à distance** est le seul agent énergétique le plus utilisé par l'administration pour le chauffage.
- Avec **45%**, *l'électricité* (hors chaleur) complète les émissions de la catégorie Elle se divise entre l'électricité utilisée par les bâtiments communaux et celle utilisée pour l'éclairage public (10 tCO2eq et ~2% des émissions totales).

Pistes d'amélioration : réduire les consommations d'énergie fossile et entamer une transition vers des sources renouvelables d'électricité et de chaleur .

Les **achats de l'administration** sont principalement impactés par l'achat de *véhicules* soit leurs productions

Puis par *alimentation* :

- Ce sont les repas servis dans les cantines scolaires aux élèves de la commune.
- Le pourcentage de repas végétariens servis est à 15 %. Or, c'est principalement la viande et le poisson qui ont un fort impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le reste des émissions proviennent du matériel informatique et de bureau.

Pistes d'amélioration :

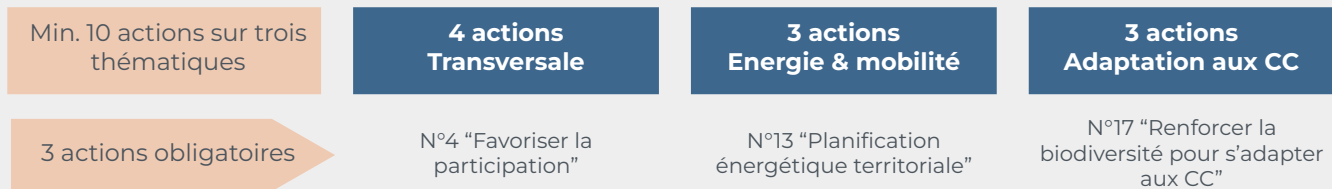
- proposer des repas végétariens et locaux dans la restauration collective
- instaurer des critères de durabilité dans les appels d'offre

Prochaines étapes

Sélection des actions & démarche participative

Processus choix des actions

10 actions minimum parmi les fiches actions du Canton dont **3 obligatoires** :



Pour choisir les actions :

- *Fiches-actions proposées par le Canton*
- *Etat des lieux* : actions déjà réalisées, bilans carbone, profil énergétique
- *Programme de législature* & discussions avec Les Municipalités : Vision 2050 et besoins
- *Démarche participative* : sondage et atelier

Pour un regroupement intercommunal, **la majorité (60 %) des actions doivent être en commun** entre les différentes communes du PECC.

Proposition du plan d'action commun

Thèmes	Proposition d'actions communes
Transversal (min. 4 fiches)	N°4 Participation citoyenne (Obligatoire) - En commun 
	N°6 Réduire, réutiliser et recycler les déchets - En commun 
	<i>A définir (action spécifique pour chaque commune)</i>
	<i>A définir (action spécifique pour chaque commune)</i>
Energie & mobilité (min. 3 fiches)	N°13 Planification énergétique (Obligatoire) - En commun 
	N°15 : Développer la production photovoltaïque (Etat des lieux) - En commun 
	<i>A définir (action spécifique pour chaque commune)</i>
Adaptation aux changements climatiques (min. 3 fiches)	N°17 Renforcer la biodiversité (Obligatoire) - En commun 
	N°18 Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes (Etat des lieux) - En commun 
	<i>A définir (action spécifique pour chaque commune)</i>

[Catalogue des fiches-actions du Canton résumé avec les résultats attendus](#)

Fiche-action obligatoire N°4



PECC
Plan énergie et climat communal
Fiches d'action transversales

4

Favoriser la participation et l'engagement de la population

La préservation du climat est un enjeu central de notre société. Il s'agit d'un sujet complexe, parfois abstrait et qui semble éloigné dans le temps. Pourtant la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques peuvent apporter des bénéfices immédiats pour notre qualité de vie. Afin de les favoriser, il est important que la population soit sensibilisée, mais également impliquée dans la construction des solutions. Les communes, par leur proximité avec la population, peuvent jouer un rôle clé.



LIENS AVEC LE PLAN CLIMAT VAUDOIS



LIENS AUTRES FICHES

Toutes les fiches

IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE



Moins de 1 an
1-2 ans
2-4 ans



Simple
Moyenne
Élevée



Basses
Moyennes
Élevées

Conception du PECC : impliquer la population

Il est important d'impliquer la population dès le début du processus afin de favoriser l'engagement et l'adhésion. Cela implique de planifier suffisamment en amont une action concrète parmi les pistes suivantes:

- Consultation de la population sur leurs priorités et leurs souhaits concernant leur participation et engagement dans le cadre du PECC.
- Co-construction de tout ou partie (p. ex. vision, logo, slogan, objectifs, actions) du PECC avec des personnes de tous âges et profils personnels et professionnels par le biais d'ateliers, de rencontres, de questionnaires, etc.

Objectifs de la démarche participative

1

Prendre en compte l'avis et les idées de la population dans la conception du Plan énergie et climat communal.

2

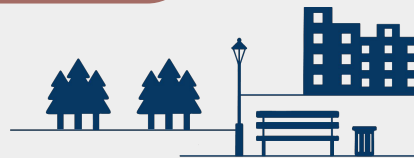
Informar les habitant-es sur les thématique du PECC et montrer que la transition énergétique et climatique représente une opportunité.

3

Mobiliser la population et les structures locales à créer des objectifs communs et mettre en route une dynamique de changement.

4

Offrir un espace pour imaginer des projets citoyens visant à améliorer le cadre de vie et pour que les citoyen-nes puissent agir à leur échelle.



Une consultation citoyenne en deux volets :

1. Un **sondage** propose des mesures et permet de comprendre ce que les citoyennes et citoyens souhaitent voir être réalisées en priorité sur les thématiques du PECC : énergie, mobilité, biodiversité et consommation.

→ *Ouvert environ 1 mois*

2. Une **“expo” participative** ouverte à toutes et tous (sans inscription) afin de :

- a. présenter la démarche ;
- b. sensibiliser la population aux thématiques et aux enjeux du PECC grâce à des fiches thématiques
- c. de récolter les envies et idées des habitant-es.

églosion facilite l'atelier et accompagne les participant-es dans leur réflexion.

→ *Date et détails à définir*



Des questions ?

Des réponses

Nos coordonnées



www.eqlosion.ch



fanny.gabioud@eqlosion.ch

christelle.giraud@eqlosion.ch



+41 79 620 48 46